

ment, à la bataille de Lawfeldt, au siège de Berg-op-Zoon et à celui de Maestricht, où il fut légèrement blessé pour la troisième fois.

En 1749, son mérite lui valut d'être nommé l'un des quatre aides-major de brigade du corps des Grenadiers de France qu'on formait alors. Tels furent les services qui valurent à M. de Surlaville le grade de colonel et le commandement des troupes de la marine stationnées à l'île Royale [Cap-Breton]. Il avait ordre de discipliner et d'exercer pendant trois ans ces troupes qui s'étaient révoltées l'année précédente et de faire sur les côtes de cette île et des parages environnants, des reconnaissances pour en désigner les points susceptibles de défense.

A son retour en France en 1754, Surlaville reçut une pension de huit cents livres en récompense de ses services. Il se distingua durant la guerre de Sept Ans et fut élevé successivement aux grades d'aide-maréchal des logis et de lieutenant-général des armées du roi. La Révolution le trouva à Paris. Il y fut arrêté durant la Terreur malgré ses quatre-vingt ans et aurait péri sur l'échafaud si la chute de Robespierre n'avait mis fin aux horreurs de ce régime. Il mourut peu de temps après, le 8 janvier 1796.

H. R. C.

GUILLAUME-IGNACE COHADE -- Le Père Jésuite Guillaume Ignace Cohade, de la province de Toulouse, naquit le 21 octobre 1713, et entra dans la Compagnie de Jésus le 30 septembre 1729.

Le Père Cohade arriva au Canada le 20 septembre 1746.

Dans tous les catalogues de cette époque, qui existent encore, c'est-à-dire à partir de 1749, le nom du Père de Cohade est marqué parmi les missionnaires chez les Abénaquis. Sa station ordinaire était sur la rive sud-est du Saint-Laurent, près du golfe, généralement à Saint-André de la rivière aux Caps.

Le Père Cohade vint à Québec en 1753, et fit